

À Gergovie, le cœur du village va-t-il cesser de battre ?

Vous avez bien raison de vous investir avec conviction et détermination dans cette défense de la vie locale à Gergovie. A une époque où les questions du vivre-ensemble se posent avec insistance, il est primordial d'accorder de l'importance aux liens de proximité. Ceux qui invitent les habitants à partager des moments communs pour renforcer leurs dispositions à vivre au mieux leur existence. Sans doute, faut-il souligner qu'entre les nostalgiques d'un temps passé qui leur apportait un attachement à leur village et les néo-rurbains en quête de proximité publique, des liens sont à faire pour saisir cette demande forte d'espaces publics partagés et habités.

Au fond, ce qui se joue dans cette approche politique d'un territoire de vie concerne la qualification des espaces sociaux partagés au niveau politique. Qui a le monopole de la qualification et de la gestion de l'espace public de proximité ? En dehors d'une gestion républicaine de celui-ci, telle qu'elle est présentée par les acteurs municipaux dans le cadre d'une démocratie représentative, il existe bien une autre approche de l'espace public tel que celui-ci peut être investi par des collectifs d'habitants. Ceux qui souhaitent instaurer une implication dans la vie publique pour donner de la présence à des pratiques sociales et solidaires, culturelles et divertissantes, créatives et réflexives pour alimenter la constitution d'un commun récréatif, délibératif et existentiel. Entre la pratique institutionnelle portée par la mairie, les pratiques de loisir existantes dans différents lieux de réalisation (associations, pratiques libres...) et les pratiques commerciales, il existe bien un entre-deux politique qui permet d'envisager autrement la qualification de l'espace public partagé et co-construit par les habitants.

Depuis de nombreuses années, des initiatives locales se développent dans bien des communes, des quartiers et des lieux informels pour sauvegarder le patrimoine local, créer des pratiques de voisinage, restaurer le four communal et organiser différentes animations de proximité (comme le repas partagé à Gergovie au-dessus de l'église). Dans bien des endroits, des tiers-lieux se créent et sont investis par les habitants pour concevoir autrement la participation à la vie publique d'une commune, d'un village et d'un territoire de vie. Bref, un renouveau de l'action publique est observable qui mérite d'en saisir la valeur et la pertinence politique et publique dans les territoires de vie. Jamais autant que depuis quelques temps, être habitant ne consiste pas seulement à habiter une maison, faire ses courses dans les commerces (de proximité ou éloignés) ou encore participer à quelques activités culturelles et sportives. Il qualifie l'intention d'habiter les lieux de vie. Et pour habiter des lieux de vie, il faut avoir la capacité à investir des projets communs pour développer son pouvoir d'agir dans une conception participative et entrepreneuriale de l'espace public.

Cette approche sociale de l'espace public, non maîtrisé par les institutions publiques, dérange les acteurs républicains qui n'en saisissent pas la valeur ; et l'importance de celle-ci pour penser le vivre-ensemble et le politique. Aujourd'hui, les habitants ont besoin de pouvoir s'impliquer dans des pratiques locales (de différentes natures) pour fabriquer et investir le "commun" de leur territoire. Ce commun (construit sur différentes sphères d'action) permet de donner de la présence à une vie locale. Celle qui a pour enjeu d'accorder de la valeur et de l'importance aux modes d'existence partagés, choisis et qualifiés par les habitants. Pourquoi cela ? Pour activer leur faire-ensemble et la fabrique d'un monde socio-récréatif qui LEUR appartient et qu'ils composent dans les pratiques locales élaborées, imaginées et développées. Avoir prise sur leur destin et les orientations politiques d'une société ne passe plus exclusivement par des grands projets républicains, économiques et politiques (confiés à des représentants élus et à des

« capitaines d'industrie »). Mais aussi sur la capacité à investir le local comme étant aussi une manière de résister à une gestion non maîtrisée et non choisie du développement sociétal actuel. C'est cela l'enjeu d'une implication dans l'espace public de proximité !!!

A la lecture des échanges, des présentations et des débats qui se sont déroulés vendredi dernier, le moins que l'on puisse dire concerne l'existence d'un déni de l'espace public collaboratif par les représentants politiques des municipalités successives. Nous en sommes encore à une approche surplombante, descendante et républicaine de la décision politique, sans tenir compte de cette puissance sociale et locale portée par les habitants de Gergovie. Ce manque d'attention et de considération pour la parole habitante et les initiatives locales (gergoviennes) est surprenante, alors que celles-ci s'agitent et se manifestent depuis plus de dix ans, pour évoquer la légitimité et la pertinence de leur demande politique et citoyenne dans l'intention de faire vivre le "château" de Gergovie. Il serait temps que les représentants des politiques municipales accordent de la valeur à cet espace public collaboratif. Celui-ci devient une nécessité pour repenser le politique dans les territoires de proximité et sa valeur pour redonner de la présence aux habitants désireux de participer à la vie publique de leur territoire de vie.

L'enjeu est considérable pour tisser des liens du bien-vivre entre les différents acteurs et habitants d'une commune ou d'un quartier et avoir le sentiment d'être enchevêtré dans des pratiques collectives et citoyennes de proximité. Entre le privé (commercial et marchand) et le public (le pouvoir municipal), il existe bien, potentiellement, un entre-deux (des tiers-lieux, des espaces tiers, des jardins partagés...). Il permet de donner de la présence à des pratiques sociales, culturelles et solidaires autour d'une économie de proximité et d'un secteur quaternaire (le soin collective) vivifiant. Ne pas oublier qu'une importante partie des souffrances contemporaines est liée à « des pathologies du social » (suicide, éco-anxiété, diabète, obésité, violences conjugales, psychotropes...). Dès lors, la santé récréative n'est pas, et n'est plus, une question politique secondaire. Bien au contraire ! Elle devient fondamentale dans l'instauration de politique sanitaire de proximité comme l'envisage la communauté des communes Gergovie Val d'Allier dans les années à venir.

Dès lors, cette projection sur un projet privé concernant l'avenir du château de Gergovie ne peut se concevoir que comme un déni de la démocratie collaborative et d'un manque considération pour l'espace public, approprié par les habitants. Ceux qui souhaitent accorder toute sa place au pouvoir d'agir des GERGOVIENS pour avoir le sentiment d'être contributeur à la qualification d'une vivre-ensemble choisi et co-construit collectivement.

Jean Corneloup, habitant de Gergovie